



MESSAGE FINAL DU CHAPITRE PROVINCIAL AFRIQUE

À SIMBOCK DU 30 JANVIER AU 06 FEVRIER 2023.



Les frères de la Province Afrique étaient réunis au Studium de philosophie à Simbock, au Cameroun, pour leur premier Chapitre provincial. Ce Chapitre provincial a au terme abouti à l'élection d'un Prieur provincial et de son Conseil.

UNE MONITION SPIRITUELLE

L'entrée en Chapitre s'est faite autour d'une monition spirituelle donnée par le père François KPEHOUNTON s.j. qui a tenu à rappeler que l'unité fraternelle est une condition essentielle pour l'édification d'une Province. Après un temps en carrefours au cours duquel les frères étaient invités à réfléchir sur quelques thèmes essentiels de la vie fraternelle en communauté, le père François a exhorté les capitulants à rester sensibles aux réalités qui les entourent.

RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR PROVINCIAL

Frère Jean-Philippe, Administrateur Provincial, a dressé un rapport axé sur les forces vives en Afrique aujourd'hui, en particulier la vitalité observée dans les diverses missions et la qualité des frères assignés dans les prieurés. Ce rapport lève aussi le voile sur les défis et les chantiers en perspective, mais également sur les points faibles, les inquiétudes et les menaces qui guettent notre jeune Province.

QUELQUES PRECISIONS CANONIQUES

Frère Emmanuel Gros, assigné au prieuré de Kara au Togo, a été joint en visioconférence pour apporter un éclairage canonique sur certains points du statut dérogatoire des provinces.

À la suite de cet exposé, les frères capitulants se sont exprimés sur les priorités du Chapitre Provincial. Ce tour de table a particulièrement mis l'accent sur les questions de la politique des vocations, les ressources humaines et financières de la Province, la formation continue des frères dans des secteurs autres que la philosophie et la théologie pour pérenniser certaines de nos œuvres. Il a d'ailleurs donné lieu à un document de travail que le chapitre a présenté au Prieur Provincial et son Conseil comme « feuille de route » pour les années à venir.

RAPPORTS DES PRIEURES

Un rapport a été fait par chaque prieuré mettant en lumière la joie que les frères ont à se donner, les besoins en ressources humaines et financières et leurs relations avec les Églises particulières.

RAPPORT DE L'ÉCONOME PROVINCIAL

Le rapport de l'économe a rassuré les frères capitulants quant aux efforts considérables fournis par les prieurés de la Province qui n'ont cessé de se stabiliser au fil du temps. L'économe a proposé des points d'attention sur les affaires temporelles qui mériteraient d'être traitées dans une commission mise sur pied, avec l'aide des chapitres conventuels des différents prieurés de la Province.

QUELQUES INTERVENTIONS PAR VISIOCONFERENCE

LE PRIEUR GENERAL

Frère François-Xavier, Prieur Général, a entretenu les capitulants sur deux priorités à savoir : le soin de la vie de la Congrégation et les réformes. Dans une démarche de maturation de notre

Congrégation, nous ne devons pas oublier certaines valeurs chères à la vie consacrée telles que la pauvreté, l'écoute fraternelle, l'obéissance fraternelle.

LE RESPONSABLE GENERAL CHARGE DE LA FORMATION

Frère Jean-Polycarpe a permis aux frères capitulants de toucher du doigt l'énorme travail abattu par la commission Ratio Formationis et la richesse du document final publié il y a quelques mois. Il a présenté la structure et les différentes parties de la Ratio Formationis tout en précisant le rôle et la mission du Responsable Provincial chargé de la Formation. Il a encouragé les frères à être attentifs au passage à une formation permanente et aux responsabilités que cela engendre pour tous les frères.

LA COMMISSION CORELI

Frère Vincent, responsable de la « Commission de la Réforme Liturgique », a fait un état des lieux du travail accompli. D'autres chantiers seront achevés et confirmés au cours du Chapitre général en 2025. Avant cette date, une période d'expérimentation en province est nécessaire en gardant le souci de l'unité quant aux directives données à l'ensemble de la Congrégation.

CHAPITRE PROVINCIAL EXTRAORDINAIRE MI-PAROURS

Le Chapitre provincial a voté l'organisation d'un Chapitre Provincial extraordinaire à mi-parcours, au mois d'octobre 2024.

DELIBERATIONS ET VOTES

Le Chapitre a été marqué par les délibérations en vue des élections du Prieur Provincial et de son Conseil.

Ont été élus :

Frère Côme-Emmanuel, Prieur provincial d'Afrique ;





Frère Joseph, Responsable provincial chargé de la Formation ;

Les frères Gilbert (Vicaire provincial), Joseph Marie de la Trinité (élu), Théodore de la Croix (nommé) et Thibault (élu) comme conseillers.



DETENTES FRATERNELLES

Deux détente fraternelles ont accompagné notre Chapitre :

La première à Christory, radio tenue par frère Hervé-Marie

La seconde à l'Institut Universitaire Saint Jean à Eyang (nouvelle fondation).

Différentes commissions impliquant les chapitres conventuels sur des thèmes essentiels pour l'avenir de la Province ont été constituées : vocations, affaires temporelles, réseau des écoles, communication, amendements du droit dérogatoire, aide aux familles des frères et liturgie.

CONCLUSION

Un remerciement tout particulier aux frères, sœurs, oblats, amis et familles de Simbock pour leur accueil si attentionné jusqu'aux moindres détails.

Que Dieu bénisse la Province.

Les frères capitulants .